

COMMUNIQUE DE PRESSE

19 juin 2025

SOS : Bruxelles sans gouvernement depuis un an Le secteur du handicap en danger face à la chaise laissée vide par les décideurs politiques Appel urgent à un nouveau gouvernement

Ce jeudi 19 juin 2025, les directions des entreprises de travail adapté (ETA), centres d'activités de jour (CAJ), logements collectifs adaptés (LCA) et services d'accompagnement (SA) se rassemblent face au Parlement francophone bruxellois. Organisée conjointement par la FEBRAP, l'ACSEH, l'ANCE et ASAHL-BXL, l'action prend la forme d'un alignement de chaises vides.

« *Une chaise vide au gouvernement aujourd'hui, ce seront des chaises vides demain dans nos établissements* » clament-ils à l'unisson. Les fédérations rappellent qu'1 Bruxellois sur 10 est en situation de handicap, et que ce sont autant de personnes et de familles qui risquent d'être impactées sous peu.

Cette mise en scène autour de la chaise vide, qui a débuté il y a quelques jours sur les réseaux sociaux, illustre l'impact concret d'un an de blocage politique : faute de gouvernement, les financements sont gelés, les décisions reportées, l'avenir des personnes en situation de handicap suspendu.



Un secteur en danger

Centres d'activités de jour et logements collectifs adaptés, services d'accompagnement, entreprises de travail adapté... En Région bruxelloise, de nombreuses associations œuvrent chaque jour pour garantir aux personnes en

situation de handicap un accompagnement digne, adapté et inclusif. Nombre d'entre elles sont agréées et subsidiées par la COCOF.

Mais aujourd'hui, le secteur est en danger. Les fédérations représentatives tirent la sonnette d'alarme face à l'impasse politique régionale : la formation d'un nouveau gouvernement bruxellois en 2025, après plus d'un an de blocage, semble toujours compromise. Les conséquences sur le terrain sont déjà bien réelles.

L'absence de gouvernement empêche :

- La prise de décisions budgétaires pour 2025 et au-delà ;
- La sécurisation du financement des services essentiels ;
- La planification de projets à moyen et long terme ;
- Le lancement des chantiers de réforme attendus depuis des années.

Une paralysie qui met en péril les droits fondamentaux

Si l'impasse politique persiste, la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, ainsi que les conditions de travail des professionnel·le·s du secteur seront directement menacées.

En clair : des centaines de professionnel·le·s ne peuvent plus planifier, et des milliers de bénéficiaires (enfants, adultes, familles, travailleur·euse·s.) voient leur avenir suspendu à des tractations politiques.

UN APPEL À LA RESPONSABILITÉ POLITIQUE

Nous, acteurs du secteur du handicap, demandons aux responsables politiques bruxellois de prendre leurs responsabilités. La constitution rapide d'un nouveau gouvernement n'est pas un luxe : c'est une nécessité. Il en va du respect des droits fondamentaux des personnes en situation de handicap. Les enjeux sont trop importants pour attendre. Le secteur est prêt à travailler, à proposer, à construire. Mais il ne peut le faire seul, sans cap, sans interlocuteur, sans décisions. Il est temps d'agir.

FOCUS - LES ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTÉ

Présentation des difficultés du secteur (FEBRAP)

Les 12 entreprises bruxelloises de travail adapté (ETA) agréées et subsidiées par la COCOF sont à bout.

Une équation intenable face au blocage politique actuel

Le modèle actuel des ETA bruxelloises devient chaque jour plus difficile à tenir :

- **Hausse des coûts** (salaires, charges sociales, énergie, matières premières). Les dépenses explosent alors que les subsides ne suivent pas.
- **Désindustrialisation de la Région bruxelloise** : les activités industrielles classiques disparaissent, forçant les ETA à se réinventer en permanence.
- **Nouveaux métiers plus complexes** : les ETA s'orientent vers des métiers de service (horeca, entretien, logistique...) qui offrent une meilleure inclusion mais exigent une main-d'œuvre plus qualifiée et une gestion plus fine.
- **Profils de travailleurs plus fragiles** : le public accueilli présente des besoins plus spécifiques qu'auparavant, tant sur le plan cognitif que psychosocial.
- **Encadrement devenu insuffisant** : le ratio encadrants/travailleurs est trop bas au vu de cette évolution. Le secteur exprime un besoin urgent de renforcement de cet encadrement.

Une étude éclairante passée sous silence

En mai 2024, une étude commanditée par le Cabinet Vervoort, alors Ministre de Tutelle du secteur, et menée par le CIRIEC (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative) objectivait le besoin crucial de revoir le modèle des ETA bruxelloises, et énumérait 21 actions concrètes pour permettre au secteur de remplir au mieux sa mission dans le paysage bruxellois d'aujourd'hui tout en redevenant viable économiquement. Elle constatait également que la Belgique est l'un des plus mauvais élèves européens en matière d'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Cette étude devait déboucher sur un grand chantier de réflexion avec le futur Cabinet en charge des matières Handicap, l'administration (COCOF) et le secteur. Malheureusement, vu le blocage politique que subit la Région bruxelloise depuis plus d'un an, ce chantier n'a toujours pas été lancé.

Une urgence absolue

Malgré des aides exceptionnelles obtenues (qui corroborent la reconnaissance de la part du politique du fait que le secteur est aujourd'hui sous-financé vu l'évolution de ses missions), les ETA puisent dans leurs réserves pour survivre. Celles-ci s'épuisent. Des nouvelles pertes d'emplois importantes sont inévitables à moyen terme si rien ne bouge.

La FEBRAP lance un appel clair aux responsables politiques bruxellois :

Formez un gouvernement. Engagez le dialogue avec le secteur. Redonnez un avenir aux ETA et à leurs travailleurs.

FOCUS – LES CENTRES D'ACTIVITÉS DE JOUR (CAJ) & LES LOGEMENTS COLLECTIFS ADAPTÉS (LCA)

Présentation des difficultés du secteur - deux fédérations concernées : ACSEH et ANCE

Les membres d'ACSEH expriment une inquiétude grandissante face à un avenir incertain :

- Des finances fragilisées : Bien que les subsides soient toujours versés mensuellement, ils restent basés sur le budget 2024. Qu'adviendra-t-il en fin d'année ? Qui financera les indexations non couvertes ? Certains services sont déjà en grande difficulté.
- Des salaires dévalorisés : Comment rendre attractifs les métiers d'aide à la personne sans réévaluation salariale ?
- Des projets en suspens : De nombreux centres ont des travaux en cours ou en attente de subsides. Sans gouvernement, que deviendront ces projets ?
- Des bénéficiaires impactés : Avec des moyens limités, la qualité de vie des résidents et bénéficiaires est directement menacée.
- Une inclusion en danger : Les ambitions du décret inclusion risquent de se heurter à un manque de ressources, rendant les initiatives superficielles.

Un appel urgent aux responsables politiques bruxellois
L'ACSEH exhorte les décideurs à former un gouvernement, à engager le dialogue avec le secteur et à garantir un avenir à nos services, nos travailleurs et nos bénéficiaires.

FOCUS – LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT (SA) ET D'ACTIONS EN MILIEU OUVERT

Présentation des difficultés du secteur (ASAH-BXL)

Impact du blocage politique actuel

L'accompagnement, dispositif souple et mobile, est le secteur le plus récent de l'aide aux personnes handicapées à Bruxelles, né de la régionalisation bruxelloise. Afin de développer ce secteur innovant, une politique de renforcement via des postes ACS structurels a été menée par la Région depuis 25 ans, ce qui a permis par exemple l'émergence des haltes-accueils spécialisées ou des dispositifs à destination des personnes de grande dépendance et de leurs familles épuisées. L'incertitude sur l'avenir des ACS (suppressions ou diminution de la prime) est une menace pour des pans entiers de notre secteur.

Des services non encore agréés, qui mènent des activités essentielles depuis parfois 10 ans, sont suspendus au sort de leurs subsides « facultatifs » si mal nommés. Leur personnel est mis à mal par la multiplication des CDD (douzièmes provisoires obligent) et certains démissionnent par besoin légitime de sécurité financière. Cette incertitude sur l'avenir de nos subsides et de l'existence de nos services aggrave les difficultés de recrutement dans notre secteur. En 2026, combien de projets dits « facultatifs » auront mis la clé sous le paillason, faute de perspectives, de personnel, de moyens garantis ? Demain, qui soutiendra encore ces innombrables enfants, adolescents et adultes bruxellois porteurs d'un handicap ?

Nos listes d'attente s'allongent mais les demandes d'augmentation du cadre restent en souffrance ; nous manquons de moyens en personnel pour suivre toutes les demandes d'inclusion scolaire suite à la réforme des « pôles », ainsi que l'accueil en activités éducatives de jour d'adultes de grande dépendance sans solution, pour organiser des loisirs et stages pour enfants (particulièrement pour les enfants autistes) alors que la réforme des rythmes scolaires impose un remodelage des offres, pour assurer des activités socialisantes pour adultes vivant seuls ou à charge de leur famille, pour augmenter nos projets à destination des personnes vieillissantes, un vrai défi à Bruxelles. Et tout simplement pour assurer l'accompagnement au quotidien des centaines de personnes en liste d'attente. Le renforcement conséquent des services existants était un des points prioritaires de notre mémorandum. Un an après les élections, rien n'a changé, faute d'interlocuteur politique.

À propos de la FEBRAP

La FEBRAP (fédération bruxelloise des entreprises de travail adapté) représente les 12 entreprises de travail adapté (ETA) agréées et subsidiées par la COCOF. Elles emploient 1450 travailleurs en situation de handicap, 350 travailleurs d'encadrement (moniteurs, services sociaux, etc.) et comptent plus de 60 métiers dans des secteurs d'activités très variés.

Leur mission : offrir une activité professionnelle adaptée à celles et ceux qui n'ont pas accès à l'emploi ordinaire.

À propos de l'ACSEH

L'ACSEH, qui regroupe 29 pouvoirs organisateurs et 53 centres agréés par la COCOF répartis sur l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale, représente 1 946 places agréées et 1 730 professionnels engagés auprès des personnes en situation de handicap.

Leur mission : représenter et défendre nos membres dans un intérêt collectif, garantir une offre de services de qualité et adaptée aux besoins éducatifs, psychologiques, sociaux, thérapeutiques, médicaux et formatifs des bénéficiaires.

À propos de ANCE

L'ANCE a pour mission d'informer ses membres sur la législation en vigueur, les politiques menées et les démarches administratives. Elle promeut les secteurs qu'elle représente en relayant leurs positions au sein des instances représentatives. Elle apporte également un soutien direct et pratique à ses affiliés, tout en les représentant et en défendant leurs intérêts dans différentes instances, dans le respect de ses valeurs. L'ANCE participe aussi à des regroupements de fédérations et d'organes représentatifs du secteur associatif. Elle peut, enfin, soutenir ponctuellement les services confrontés à des conflits sociaux.

En cas de problématiques aiguës, l'ANCE propose également un accompagnement spécifique, sur devis, via sa permanence ou un comité d'accompagnement.

À propos de ASAHL-BXL

ASAHL-BXL regroupe l'ensemble des services bruxellois d'accompagnement et d'actions en milieu ouvert pour personnes en situation de handicap, c'est-à-dire le secteur ambulatoire et en milieu ouvert du handicap à Bruxelles.

Chaque année, leurs 350 travailleurs (dont un tiers d'ACS) accompagnent dans leurs défis quotidiens plus de 3.000 enfants, adolescents et adultes et seniors avec handicap et leurs familles. ASAHL-BXL, ce sont quelques 30 services agréés qui assurent à Bruxelles l'accompagnement précoce des familles avec un enfant en bas âge porteur de handicap, l'accompagnement des jeunes en âge scolaire ainsi que l'accompagnement des adultes et des personnes vieillissantes. Ils apportent une aide individualisée dans le milieu de vie des personnes : à la maison, en crèche, à l'école,

dans un centre d'accueil de jour ou en centre d'hébergement ... Ils assurent l'information et l'orientation des familles dans l'écheveau des droits sociaux, ils favorisent l'autonomie des adultes, ils les soutiennent dans la formation et la mise à l'emploi si possible, ils accompagnent la santé fragile de leurs bénéficiaires, ils veillent à la stimulation des enfants et leur inclusion en crèche puis dans le milieu scolaire, ils développent de nombreuses activités et ils sensibilisent au handicap et à l'inclusion.

En plus de cette action au quotidien pour accompagner le projet de vie global des personnes, les services et les associations (parfois considérées comme « facultatives » !) organisent aussi des milliers de journées d'accueil spécifiques dans des activités de loisirs pour enfants ou pour adultes, adaptées à tous les handicaps, de stages extrascolaires, de halte-accueil spécialisée pour les tout-petits, de soutien scolaire dans l'enseignement ordinaire, de journées de répit pour les grands dépendants ou de volontariat encadré pour les jeunes quittant l'école et sans solution, de guidance dans de trop rares logements accompagnés ou inclusifs, de soutien à la parentalité, à la formation professionnelle ou à l'emploi. Les listes d'attente cumulées comportent plusieurs centaines de demandes et les services sont saturés.

[**Images presse**](#)

Lien pour télécharger les photos de la campagne sur les réseaux sociaux et les logos des quatre fédérations :

<https://we.tl/t-K98tOhLMpn>

[**Contacts presse pour les entreprises de travail adapté**](#)

Pour toute demande d'interview avec la FEBRAP, merci de contacter :

- Jean Wouters (Président de la FEBRAP) - 0475 57 62 34 -
jean.wouters@travie.be

Pour toute demande d'interview avec le CIRIEC, merci de contacter :

- Michel Boving - 0473 46 00 50 - michel.boving@gmail.com

Autres demandes (chiffres, photos, contacts...) :

- Marie Dedobbeleer (Directrice FEBRAP) - 0473 24 28 32 -
marie.dedobbeleer@febrap.be

Photos disponibles en haute résolution sur demande auprès de
marie.dedobbeleer@febrap.be :



Contacts presse pour les centres d'activités de jour & les logements collectifs adaptés

Pour toute demande d'interview avec ACSEH, merci de contacter :

- Annick Segers (Présidente d'ACSEH) – 0477/247792 – segers@farra.be

Pour toute demande d'interview avec ANCE, merci de contacter :

- Philippe Defossez ph.defossez@chapbg.be

Contacts pour les services d'accompagnement et d'actions en milieu ouvert

Pour toute demande d'interview avec ASAHL-BXL, merci de contacter :

- Pascale Carrier (présidente, directrice SAPHAM) 0478/48 35 06
- ou Cedric Raskin (vice-président, directeur SAHAM) 0473/37 50 61
- ou par mail à info@asah.be

Autres demandes (chiffres, photos, contacts...) :

- Olivia Pâquet (permanente ASAHL-BXL) – 0493/37 63 31 - info@asah.be

La liste des services d'accompagnement est disponible sur le site www.asah-bxl.be